

Fonds Scotia indiciel canadien

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Scotia indiciel canadien.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables

ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en répliquant le rendement d'un indice généralement reconnu d'actions canadiennes, actuellement l'indice composé S&P/TSX. Il investit principalement dans des actions comprises dans l'indice.

Le conseiller en valeurs cherche à répliquer aussi près que possible le rendement de l'indice composé S&P/TSX en investissant dans des actions faisant partie de l'indice dans une proportion correspondant essentiellement à leur pondération dans l'indice, en gardant le portefeuille investi le plus plein possible et en réduisant au minimum les coûts de transactions.

Le conseiller en valeurs peut utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme normalisés et les contrats à terme de gré à gré pour obtenir une exposition à l'indice

composé S&P/TSX. Les instruments dérivés ne seront utilisés que de la façon autorisée par la réglementation en valeurs mobilières.

Le Fonds n'investira pas dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à 21,7 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice composé S&P/TSX, indice de référence général du Fonds, a été de 22,9 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

À sa réunion de janvier, la Banque du Canada (BdC) a laissé son taux directeur à un jour inchangé à 1,75 %. Elle a également revu à la baisse sa prévision pour la production canadienne en raison du déclin du prix du pétrole au dernier trimestre de 2018. L'impressionnante remontée des prix du pétrole en janvier a toutefois soutenu le secteur de l'énergie canadien et l'ensemble du marché des actions canadien. La croissance solide de l'emploi, tout comme les gains dans les secteurs de la santé et des technologies de l'information, ont aussi favorisé le marché. Ces excellents résultats ont été soutenus par la forte montée du dollar canadien, qui s'est apprécié de plus de 2,0 % par rapport au dollar américain.

Les actions canadiennes ont affiché d'excellents gains au deuxième trimestre, légèrement supérieurs à ceux enregistrés dans les autres marchés développés. Elles ont obtenu de bons résultats au début du trimestre, le dollar canadien s'étant déprécié par rapport au dollar américain. Cette baisse de la monnaie est arrivée au moment de la publication du rapport sur la politique monétaire de la BdC, qui prévoyait un ralentissement de la croissance économique ainsi qu'une baisse du taux d'intérêt neutre. La faiblesse de la monnaie a perduré jusqu'en mai, mais les actions canadiennes étaient relativement protégées contre la volatilité persistante. Les données favorables sur l'emploi pour avril (création de plus de 100 000 emplois) et l'abandon par l'administration américaine des tarifs imposés au Canada et au Mexique sur l'acier et l'aluminium ont eu une incidence positive sur le marché. La chute des prix du pétrole a pesé sur le secteur de

l'énergie, mais la solide performance de certaines sociétés intermédiaires canadiennes a quelque peu compensé et limité les pertes. Vers la fin du trimestre, les actions canadiennes et le dollar canadien ont progressé, les données de l'emploi étant encourageantes, et les principales banques centrales appliquant des politiques accommodantes. Cette conjoncture favorable a contribué à la baisse du dollar américain et à la montée de l'or, qui a atteint 1 400 USD l'once, ce qui a été bénéfique pour l'importante industrie minière canadienne.

Le marché des actions canadiennes a légèrement mieux fait en monnaie locale que le marché des actions américain au troisième trimestre. Toutefois, en dollars américains, il a affiché un rendement neutre, le dollar canadien s'étant déprécié par rapport au dollar américain. Au début du trimestre, il a subi les contrecoups de certains facteurs ayant pesé sur le secteur de l'énergie américain, notamment la chute du prix du gaz naturel. Un grand nombre de producteurs et d'opérateurs canadiens des secteurs pétrolier et gazier ont affiché des pertes dans les deux chiffres en juillet. Malgré cela, la BdC a modestement révisé à la hausse ses prévisions concernant l'économie canadienne pour le reste de l'année et a maintenu sa prévision de croissance aux alentours de 2,0 % pour 2020 et 2021. Le secteur des matériaux a tiré profit de la bonne performance des minières aurifères, qui a compensé la dégringolade des plus petites sociétés de ressources et sociétés minières. Le secteur de la finance, qui constitue près de 40 % du marché des actions canadien, a été quelque peu volatil, mais a somme toute bien performé pendant le trimestre. Les actions du secteur bancaire ont progressé, la BdC ayant laissé inchangée sa politique monétaire, et les taux d'intérêt ayant rebondi en septembre.

Au quatrième trimestre, le marché des actions canadien est resté à la traîne des autres marchés développés. Cette faiblesse est en grande partie attribuable au secteur de l'énergie, dans lequel les entreprises avaient peu confiance, suivi par les biens de consommation de base et la consommation discrétionnaire. La BdC a encore maintenu son taux à un jour à 1,75 %, mais son énoncé a été perçu comme étant accommodant, mettant un terme à la hausse du dollar canadien. Les actions canadiennes sont alors montées et ont atteint des résultats similaires à ceux des actions mondiales en novembre, notamment grâce à la bonne performance des secteurs de la finance et de l'énergie.

Le Fonds cherche à produire un rendement le plus semblable possible à celui de son indice de référence, compte non tenu des frais et des charges. Le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice de référence général pour la période, compte non tenu des frais et des charges.

La finance, l'énergie et l'industrie sont les trois secteurs qui ont contribué le plus au rendement. Shopify Inc., Enbridge Inc. et Corporation TC Énergie sont quant à eux les trois titres qui ont le plus favorisé la performance.

La santé, les biens de consommation de base et la consommation discrétionnaire sont les trois secteurs qui ont le moins contribué au rendement. Aurora Cannabis Inc., Ressources Teck Ltée et Groupe SNC-Lavalin inc. sont quant à eux les titres qui ont le plus pesé sur le rendement.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 238,9 M\$ au 31 décembre 2018 à 277,2 M\$ au 31 décembre 2019. Cette variation s'explique par des résultats de placements de 51,2 M\$, par des rachats nets de 12,8 M\$ et par des distributions en trésorerie de 0,1 M\$. Les résultats de placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

COVID-19

Le nouveau coronavirus 19 (COVID-19), virus respiratoire signalé pour la première fois en Chine et qui touche à présent d'importants centres économiques à l'extérieur du pays, a engendré une hausse de volatilité sur les marchés financiers au cours du premier trimestre de 2020. Les efforts déployés pour contenir le virus et les conséquences de celui-ci sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et sur les secteurs du transport aérien, du tourisme et des industries manufacturières auront probablement des effets délétères sur l'économie des pays touchés et celle de leurs partenaires commerciaux. Nous surveillons de près la situation ainsi que ses conséquences sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de

gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (CEI) dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au

Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en

tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds ne s'est pas appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :				Actif net à la clôture de la période¹	
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions³
Série A												
31 déc. 2019	25,25	0,92	(0,29)	0,19	4,73	5,55	-	(0,58)	-	-	(0,58)	30,15
31 déc. 2018	28,50	0,83	(0,28)	0,58	(3,86)	(2,73)	-	(0,46)	-	-	(0,46)	25,25
31 déc. 2017	26,77	0,77	(0,27)	0,57	1,06	2,13	-	(0,41)	-	-	(0,41)	28,50
31 déc. 2016	22,69	0,74	(0,25)	0,00	4,01	4,50	-	(0,43)	-	-	(0,43)	26,77
31 déc. 2015	25,44	0,74	(0,25)	0,52	(3,29)	(2,28)	-	(0,40)	-	-	(0,40)	22,69
Série D												
31 déc. 2019	10,07	0,37	(0,09)	0,07	1,73	2,08	-	(0,27)	-	-	(0,27)	12,02
31 déc. 2018	11,39	0,34	(0,09)	0,23	(1,73)	(1,25)	-	(0,23)	-	-	(0,23)	10,07
31 déc. 2017	10,72	0,32	(0,09)	0,24	0,50	0,97	-	(0,20)	-	-	(0,20)	11,39
31 déc. 2016	9,02	0,30	(0,08)	0,00	1,90	2,12	-	(0,22)	-	-	(0,22)	10,72
31 déc. 2015	10,15	0,52	(0,08)	0,37	(2,87)	(2,06)	-	(0,22)	-	-	(0,22)	9,02
Série F												
31 déc. 2019	24,99	0,92	(0,16)	0,18	4,30	5,24	-	(0,71)	-	-	(0,71)	29,84
31 déc. 2018	28,22	0,82	(0,16)	0,57	(3,77)	(2,54)	-	(0,59)	-	-	(0,59)	24,99
31 déc. 2017	26,52	0,77	(0,15)	0,57	1,02	2,21	-	0,54	-	-	0,54	28,22
31 déc. 2016	22,48	0,74	(0,13)	0,00	4,01	4,62	-	(0,54)	-	-	(0,54)	26,52
31 déc. 2015	25,31	0,73	(0,15)	0,51	(3,55)	(2,46)	-	(0,58)	-	-	(0,58)	22,48

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)¹	Nombre de parts en circulation¹	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²	Ratio des frais d'opérations (%)³	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	Valeur liquidative par part (\$)¹
Série A							
31 déc. 2019	273 295	9 063 365	1,00	1,00	-	4,41	30,15
31 déc. 2018	236 215	9 354 873	1,01	1,01	0,01	3,95	25,25
31 déc. 2017	273 700	9 604 085	0,99	0,99	-	6,87	28,50
31 déc. 2016	256 899	9 595 862	1,00	1,00	-	5,72	26,77
31 déc. 2015	219 434	9 669 485	1,00	1,00	0,01	4,96	22,69
Série D							
31 déc. 2019	2 053	170 778	0,77	0,77	-	4,41	12,02
31 déc. 2018	1 322	131 231	0,79	0,79	0,01	3,95	10,07
31 déc. 2017	773	67 885	0,78	0,78	-	6,87	11,39
31 déc. 2016	221	20 596	0,79	0,79	-	5,72	10,72
31 déc. 2015	66	7 317	0,79	0,79	0,01	4,96	9,02
Série F							
31 déc. 2019	1 905	63 854	0,56	0,56	-	4,41	29,84
31 déc. 2018	1 344	53 789	0,56	0,56	0,01	3,95	24,99
31 déc. 2017	1 446	51 252	0,55	0,55	-	6,87	28,22
31 déc. 2016	1 168	44 025	0,55	0,55	-	5,72	26,52
31 déc. 2015	878	39 066	0,62	0,62	0,01	4,96	22,48

¹ Données à la date de clôture des périodes indiquées.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autret (%)
Série A	0,80	45,6	54,4
Série D	0,60	16,6	83,4
Série F	0,40	–	100,0

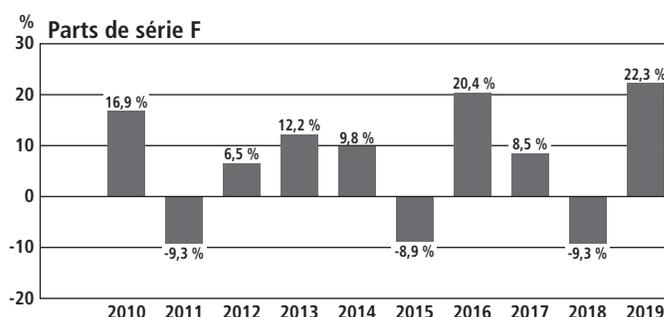
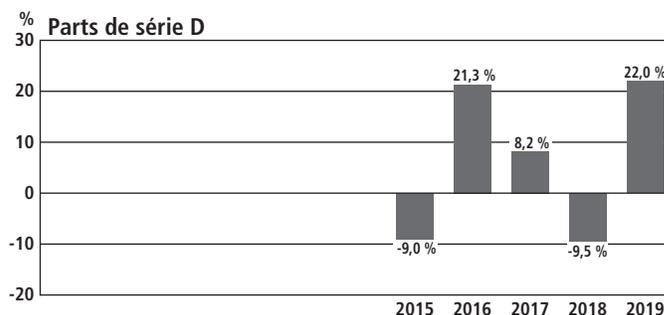
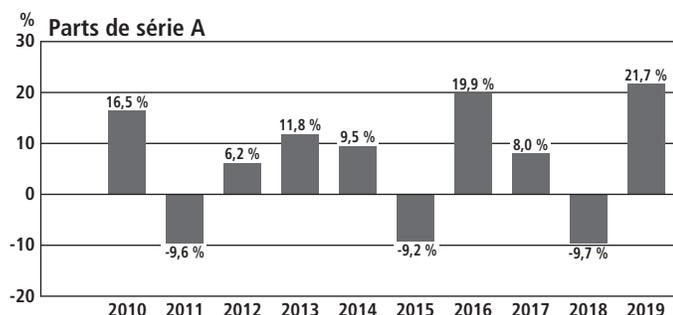
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux des indices de référence qui sont ceux d'indices ne comportant ni frais ni charges.

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	% 21,7	5,9	5,2	5,9	–
Indice composé S&P/TSX	% 22,9	6,9	6,3	6,9	–
Série D	% 22,0	6,1	5,7	–	6,0
Indice composé S&P/TSX	% 22,9	6,9	6,3	–	6,2
Série F	% 22,3	6,3	5,7	6,3	–
Indice composé S&P/TSX	% 22,9	6,9	6,3	6,9	–

Description des indices

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par secteur	% de la valeur liquidative ¹
Finance	32,5
Énergie	16,9
Matériaux	11,3
Industrie	10,2
Technologies de l'information	5,6
Services de communication	5,4
Services aux collectivités	4,7
Consommation discrétionnaire	4,1
Biens de consommation de base	3,8
Immobilier	3,4
Santé	1,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
Banque Royale du Canada	6,1
La Banque Toronto-Dominion	5,5
Enbridge Inc.	4,3
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,7
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,5
Brookfield Asset Management Inc., cat. A	2,9
Suncor Énergie Inc.	2,7
TransCanada Corporation	2,7
Banque de Montréal	2,7
BCE Inc.	2,2
Shopify Inc., cat. A	2,2
Société Financière Manuvie	2,1
Canadian Natural Resources Ltd.	2,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,0
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,9
Société aurifère Barrick	1,8
Alimentation Couche-Tard inc., cat. B	1,5
Nutrien Ltd.	1,5
Financière Sun Life inc.	1,4
Waste Connections Inc.	1,3
TELUS Corporation	1,3
Groupe CGI inc., cat. A	1,1
Franco-Nevada Corporation	1,0
Pembina Pipeline Corporation	1,0
Constellation Software Inc.	1,0

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

